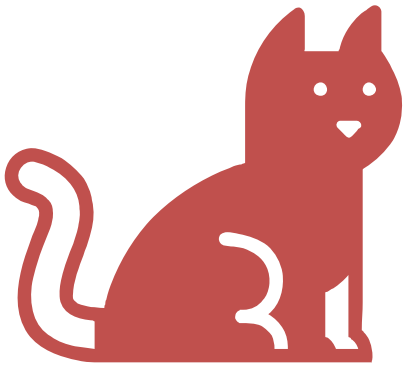
Aidez-nous à faire stériliser les chats errants/sauvages

La commune d'Olne poursuit, en collaboration avec le SPW, la campagne pour le bien-être animal entamée en 2023. Grâce à celle-ci, tous les soins vétérinaires aux animaux errants/sauvages apportés chez le vétérinaire par des citoyens olnois (stérilisation des chats errants/sauvages + soins urgents aux animaux errants/sauvages) seront entièrement financés par la commune d'Olne jusqu'au 31 mars 2027.



Cette campagne vise particulièrement à stériliser les chats errants/sauvages afin de faire baisser les statistiques d'abandon et de surpopulation.

Si vous habitez Olne et que vous souhaitez participer à cette campagne, nous vous demandons, d'ici le 31 mars 2027 au plus tard, de :

- contacter par téléphone l'un des deux cabinets désignés par le Collège communal d'Olne et fixer un rendez-vous pour pratiquer les soins susmentionnés

> Docteur Marie Vaessen, Voie des Ardennais 24 à 4877 Olne
0472/96 93 18 - www.veterinairevaessen.be
Sur rendez-vous. Merci de prévenir au préalable du jour de la capture.

> Cabinet vétérinaire Senden et Humier, Rue Pierre Curie 26 à 4630 Soumagne
04/377 46 73 - www.veterinairesoumagne.be
Prise de rendez-vous obligatoire avant toute visite

- capturer l'animal concerné et le conduire chez le vétérinaire > attention : il est obligatoire que celui-ci soit errant/sauvage, aucun soin ne sera gratuit pour les animaux domestiques

Vous avez besoin d'une cage-trappe pour capturer un chat ?
La commune d'Olne en prête > contactez le 087/26 02 81 ou astrid.huyghe@olne.be

- venir rechercher l'animal après les soins pour le relâcher dans la nature

Si les conditions ci-dessus sont bien remplies, aucune somme ne vous sera facturée, l'entièreté des soins sera payée au vétérinaire par la commune grâce à une subvention du Service public de Wallonie, Département du Bien-être animal.

